



PROCÈS VERBAL COMITÉ DIRECTEUR

JEUDI 17 JUILLET 2025 – PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfn.fff.fr, le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Alicia BERNARD, Stéphanie BOURDIER, Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Laetitia LERIN, Nathalie LONGUEVILLE, Natacha VIGIER, Chrystèle MARJARIE et Nathalie VAN HEGHE. MM. Samuel ALLARD, Christophe BARONDEAU, Quentin BERTHELET, Fabrice BOUDY, José DA SILVA, Quentin DELANNES, Mathieu DE MATOS, Smaïn FEKIRINI, Vincent GUILLAUMEAU, Jean-Marc LALET, Renaud LEGAL, Olivier MODESTE, Noé RASPADO et Aubin SOLER.

Excusé : Dr Luc FONTAINE.

Absents : Mme Laetitia LERIN.

DEMANDES D'ENTENTES CATÉGORIE SENIORS

Plusieurs clubs ont sollicité des ententes concernant la catégorie Séniors. L'ensemble des demandes sont des renouvellements d'ententes déjà en vigueur sur la saison 2024/2025. Celles-ci sont soumises au vote du Comité Directeur.

ENTENTE ENTRE L'US TOCANE SAINT APRE ET LE CA CELLES (D3) - ENT. TOCANE CELLES 2

Vote : Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 1

Noé RASPADO, licencié à l'US TOCANE SAINT APRE ne participe pas au vote.

ENTENTE ENTRE LE CONDAT FC ET L'AS VILLACOISE (D4) - ENT. CONDAT VILLAC 3

Vote : Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 1

ENTENTE ENTRE LIMENS JSA ET LES ÉPIS MONTREM MONTANCEIX (D2) - ENT. LIMJSA/MONT 2

Vote : Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 1

Mathilde et Quentin DELANNES, ainsi que Mathieu DE MATOS, licenciés à LIMENS JSA ne participent pas au vote.

ENTENTE ENTRE LES ÉPIS MONTREM MONTANCEIX ET LIMENS JSA (D4) - ENT. MONTR-LIMJSA 3

Vote : Pour : 20 / Contre : 0 / Abstention : 1

Mathilde et Quentin DELANNES, ainsi que Mathieu DE MATOS, licenciés à LIMENS JSA ne participent pas au vote.



CANDIDATURES AU POSTE DE DÉLÉGUÉ OFFICIEL

Le District Dordogne Périgord et le Pôle Arbitrage ont reçu pour cette saison 2025/2026 plusieurs candidatures de licenciés souhaitant épouser la fonction de délégué officiel, en la personne de Raphaël MAFFIOLETTI, Bernard BESSON et Philippe GORY.

Ces candidatures sont donc soumises au vote des membres du Comité Directeur.

Candidature de Raphaël MAFFIOLETTI (licencié AS CHAMPCEVINEL)

Vote : Pour : 22 / Contre : 0 / Abstention : 1

Nathalie LONGUEVILLE, licenciée à l'AS CHAMPCEVINEL ne participe pas au vote.

Candidature de Bernard BESSON (licencié TRELISSAC APFC)

Vote : Pour : 15 / Contre : 2 / Abstention : 7

Candidature de Philippe GORY (licencié COC CHAMBIERS)

Vote : Pour : 23 / Contre : 0 / Abstention : 1

La validation des candidatures est donc actée, sous réserve de participation au stage de rentrée des délégués pour les trois personnes concernées.

Le Comité Directeur prend également note de l'arrivée de Jérôme PERINOT, délégué déjà en fonction dans le District de la Gironde.

INTÉGRATION DE MEMBRE À LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Afin de mettre à jour la Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage, composée partiellement de licenciés de club non arbitres, la candidature de Marie-Pierre MISSAULT, dirigeante de l'AS NONTRON SAINT PARDOUX, est étudiée.

Son intégration est proposée aux membres du Comité Directeur.

Vote : Pour : 24 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le Président,

Le Secrétaire de séance

Jonathan BLONDY.

Benjamin HAUTIER.